



Brocéliande
Communauté de Communes

Conquérants d'Avenirs

**ARRETE ABROGEANT L'ARRETE N° 2020-18 du
02/10/2020**

**Annulation et report de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan
Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes de
Brocéliande**

Communauté de communes de Brocéliande

Arrêté N° 2020-19 du 02/11/2020

Le Président de la Communauté de communes de Brocéliande,

VU le décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

VU l'arrêté N° 2020-18 du 02 octobre 2020 portant ouverture d'une enquête publique du 04 novembre 2020 au 16 décembre 2020, dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes de Brocéliande,

CONSIDÉRANT que conformément au décret susmentionné, les déplacements des personnes hors de leur domicile sont strictement encadrés ; que les motifs liés à la consultation des dossiers d'enquête publique et de mentions d'observations sur les registres ne figurent pas au rang de ces motifs ; que l'enquête publique susmentionnée n'a, à ce jour, pas débuté ; que les conditions de son bon déroulement ne sont plus réunies ;

ARRETE

Article 1er :

L'arrêté N°2020-18 du 02 octobre 2020 est abrogé.

L'enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes de Brocéliande qui devait se dérouler du 04 novembre 2020 au 16 décembre 2020 est annulée et reportée à une date ultérieure.

Article 2 :

Un arrêté de reprise d'enquête publique sera publié dans les mêmes conditions que l'arrêté d'ouverture d'enquête initial.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié au préfet et affiché pendant 1 mois au siège de la Communauté de communes de Brocéliande et dans chaque mairie de l'intercommunalité.

Un avis relatif au report de l'enquête sera publié, par voie d'affichage, dans les 8 communes de l'intercommunalité, à savoir : Bréal-sous-Montfort, Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-le-Grand, Sant-Péran, Saint-Thurial et Treffendel ainsi que par voie de presse.

Fait à PLELAN-LE-GRAND le 02/11/2020

Le Président,

Bernard ETHORE